

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPÉRIEURE

NO : 150-05-003500-081

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU
QUÉBEC

requérant

c.

CARL SIMARD

intimé

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE
DE LA PART DU REQUÉRANT**

**17 FÉVRIER 2009
TÉMOIN : CARL SIMARD**

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
procureurs du requérant
V/d : MÉTIS-3-1

Me DANIEL CÔTÉ
procureur de l'intimé
V/d : CD-202

M. RENÉ TREMBLAY
Représentant de l'Association

COPIE

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003500-081

17 février 2009

- 2 -

I N D E X

TÉMOIN :

CARL SIMARD

Int. (Me Steinmander et Me Roberts) 3

LISTE DES PIÈCES

PG-1 Carte 66

LISTE DES ENGAGEMENTS

Photos.

3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	----- 13 H 50 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE ----- L'an deux mille neuf (2009), le dix-septième (17e) jour de février, a comparu : CARL SIMARD LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire toute la vérité, dépose et dit : LE STÉNOGRAPHE : Q. Votre nom? R. Carl Simard. Q. Votre adresse? R. 1403, rue Saint-Stanislas, à Ville de La Baie. Q. Fonctions, occupation? R. Je suis opérateur à l'usine Alma, Alcan. Q. Merci, monsieur. INTERROGÉ PAR Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : Donc, bonjour monsieur Simard. je me présente, Stéphanie Roberts, je suis avocate, je travaille pour le procureur général du Québec. Au fait, on représente les intérêts du ministère des Ressources naturelles dans le cadre d'un litige par lequel on vous a signifié un bref de dépossession. On vous demande de quitter les lieux pour un emplacement –
4	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	je vais le spécifier pour les fins des notes, des transcriptions sténographiques – l'emplacement en litige est situé dans le canton d'Otis, rang A, lot 33, lac de la Quenouille, qui est plus amplement décrit au paragraphe 3 de notre requête introductive d'instance et on est ici aujourd'hui parce que vous avez contesté cette requête introductive d'instance. R. Oui. Q. Vous faites valoir, entre autres choses, dans votre défense, que vous avez un statut métis et par conséquent, vous avez des droits ancestraux à occuper ce terrain-là. R. Oui. Q. Et j'aimerais savoir si vous avez pris connaissance de votre défense? R. Oui. Q. Oui. Est-ce que vous avez des modifications à apporter aujourd'hui? Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : Vous avez toujours l'ajustement, là, au paragraphe 8. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant :
5	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	8 pour la généalogie? Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : Oui. Et les autres, je pense que c'est... pour la mainmise, ça, je pense que c'est les mêmes paragraphes, 39 ou 40...? Une minute. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : 41. On a 41 et 47? Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : Oui, 41 puis 47. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : O.K. Q. Donc, monsieur Simard, j'aimerais ça... ou on va commencer à partir du commencement, dans la mesure où... pour démontrer votre culture métisse... R. Oui. Q. ... votre héritage métis. J'aimerais que vous me racontiez dans un premier temps comment ça se passait chez vous, jeune, frères et soeurs, quelles étaient vos activités familiales, etc. Donc, si on commençait par votre lieu de naissance, l'endroit où vous avez grandi, les déménagements subséquents,
6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	je ne sais pas comment ça s'est présenté chez vous? R. O.K. Bon. Moi, premièrement, je n'ai pas de frère et soeur... Q. O.K. R. ... donc je suis fils unique. Q. O.K. R. J'ai toujours demeuré à La Baie, tout le temps, à peu près à même endroit, peut-être à une couple de rues différentes, là, mais... Q. O.K. R. ... ça l'a toujours été à La Baie. Q. O.K. Vos parents, est-ce qu'ils sont natifs de La Baie, ils sont originaires de La Baie aussi? R. Oui, natifs de La Baie aussi. Q. Et vos grands-parents du côté paternel, ils viennent d'où? R. Ils sont de La Baie aussi. Q. O.K. Et maternels? R. De La Baie aussi. Q. La même chose? R. Oui. Q. O.K. Et votre père, qu'est-ce qu'il faisait comme travail? R. Mon père était... il travaillait pour la commission scolaire.

<p style="text-align: right;">7</p> <p>1 Q. O.K. 2 R. Il était technicien en psychométrie pour faire 3 passer des tests aux jeunes, là, puis tout ça. 4 Q. O.K. Et votre mère? 5 R. Ma mère travaillait pour la commission scolaire 6 aussi, elle était professeur. 7 Q. O.K. Donc, viviez-vous plus en ville à Saint... 8 --voyons! -- à La Baie? 9 R. Oui. On demeurait en ville, vu leur travail, 10 justement... 11 Q. O.K. 12 R. ... puis la fin de semaine, on montait dans le 13 bois. 14 Q. Qui montait? 15 R. Mon père, ma mère, puis moi. 16 Q. O.K. Est-ce que vous étiez proche de vos oncles, 17 tantes? En aviez-vous des deux (2) côtés? 18 R. Oui. Familial, on était tout le temps en famille. 19 Q. O.K. 20 R. Du côté de ma mère, il y avait des chalets au lac 21 Otis et du côté de mon père on allait dans le bois, 22 justement au lac Huard, là. 23 Q. Mais le lac Otis, est-ce qu'il est à proximité? 24 R. Oui. Le lac Otis, il est dans ce secteur-là ici, 25 là, ça prendrait l'autre carte. Il est là.</p>	<p>1 R. Mais, par contre, de par leurs traditions, j'aurais 2 tendance à dire oui. 3 Q. Aujourd'hui vous auriez... 4 R. Oui. 5 Q. ... tendance à dire oui. À l'époque, est-ce que ça 6 se discutait de ça? Est-ce que ça jasant de ça : 7 «Bien, nous autres on monte, on fait ça, on a de 8 l'Indien, on a du Sauvage, on...»? 9 R. Bien, c'était un sujet qui était un petit peu 10 tabou, là, tu sais. Je veux dire, les gens ne 11 criaient pas ça que c'était Métis. À l'intérieur 12 des familles, ça en discutait, moi j'ai entendu ça 13 souvent dire, ma mère : «On a sûrement de l'Indien, 14 on fait à manger des gros repas, on va à la chasse, 15 on va à la pêche, on arrange notre poisson, notre 16 viande, puis tout ça, on fume du poisson», tu sais, 17 en quelque part on disait : «On a sûrement... on a 18 sûrement des racines indiennes». Mais c'est sûr que 19 ma mère, avec la job qu'elle avait aussi, tu sais, 20 qu'elle est enseignante... 21 Q. Oui. 22 R. ... ça ne criait pas ça de même partout, là. 23 Q. Puis si à l'époque vous l'aviez crié, pensez-vous 24 qu'il y aurait eu une discrimination, une 25 distinction, des propos désobligeants si on avait,</p>
<p style="text-align: right;">8</p> <p>1 Q. Vous m'indiquez un endroit plus au nord... 2 R. Oui. 3 Q. ... donc, que la carte que nous avons qui est 22D2, 4 je crois? Voulez-vous... je ne me souviens plus 5 quel chiffre...? 6 R. 22D/02. 7 Q. 22D/02. 8 R. Oui. 9 Q. D'accord. Mais l'autre lac, le lac Huard... 10 R. Oui. 11 Q. ... ça, on le voit ici... 12 R. Oui. 13 Q. ... et c'est là où vous êtes actuellement encore? 14 R. Oui. C'est où... oui, c'est là que je suis 15 présentement. 16 Q. O.K. Et donc, toute la famille, autant maternelle 17 que paternelle, les oncles et tantes, tout le monde 18 montait en famille, et est-ce qu'il y avait des 19 amis de la famille aussi, d'autres familles avec 20 qui vous étiez voisins, des proches? 21 R. Oui. Il y avait des amis qui se joignaient à ça 22 aussi. 23 Q. O.K. Est-ce que c'étaient des Métis? 24 R. Bien, reconnus officiellement, je ne le sais pas. 25 Q. O.K.</p>	<p style="text-align: right;">10</p> <p>1 justement... 2 R. Sûrement. 3 Q. ... affiché ces couleurs-là? 4 R. Sûrement. 5 Q. À l'époque on sentait que ce n'était pas valorisé? 6 R. Sûrement, tu sais, parce que de un le mot «métis», 7 tu n'entendais pas ça, là... 8 Q. Non. 9 R. ... tu sais, on ne connaissait pas ça le mot 10 «métis», c'était Indien ou Blanc, tu sais, il n'y 11 avait pas de différence, là, ou bien non tu étais 12 Indien ou Blanc, ça fait que si tu disais que tu 13 avais des racines indiennes, bien, tu pouvais être 14 associé directement aux Indiens. Ça fait que, tu 15 sais, je veux dire, le monde ne parlait pas de ça, 16 là, tu sais, ça restait quand même à l'intérieur 17 des familles. 18 Q. Donc, même à l'école on ne vous a pas pointé du 19 doigt, on n'a pas dit : «Bon, bien lui, il n'est 20 pas comme nous autres», ou il y avait-tu...? 21 R. Bien, on se faisait dire des fois : «Hein, toi, tu 22 es tout le temps dans le bois, tu sais, tu es 23 chanceux, dans le fond, tu sais, c'est plaisant, tu 24 vas à la chasse, tu vas à la pêche». Ça, on se 25 l'est fait dire. Moi, en tout cas, personnellement,</p>

<p>1 je me le suis fait dire souvent, là. 2 Q. Mais est-ce que c'était quelque chose que vous 3 tentiez de cacher, par exemple le fait que vous 4 alliez à la chasse, à la pêche? Est-ce que... 5 R. Non. 6 Q. O.K. 7 R. Non, parce que ça, j'aimais ça, puis... 8 Q. O.K. Il n'y avait pas... 9 R. ... j'étais comme... 10 Q. ... une hantise à dire... 11 R. Non, non, non, non. 12 Q. ... : «Bon, bien, en fin de semaine je vais faire 13 ça», puis... 14 R. Non. 15 Q. ... ce n'était pas mal vu, autrement dit... 16 R. C'est ça. 17 Q. ... vous pouviez partager ça? 18 R. Oui. 19 Q. O.K. Puis est-ce que vous montiez, à l'occasion, 20 avec des amis de classe? Parce que là, je 21 comprends que vous avez fait votre primaire? 22 R. Oui, bien pas des amis de classe, mais des amis 23 dans le coin chez nous qui, tu sais, qui 24 demeuraient pas loin de chez nous, venaient avec 25 nous autres, là.</p>	11	<p>1 R. Oui, mais je n'ai pas toujours été opérateur, 2 j'étais technicien en génie civil. 3 Q. O.K. 4 R. Puis je travaillais sur les chantiers de 5 construction. 6 Q. Pour quelles entreprises? 7 R. J'ai travaillé pour le Groupe Gilbert. 8 Q. O.K. 9 R. J'ai travaillé pour des compagnies de Baie-Comeau. 10 J'ai fait beaucoup de Côte-Nord aussi, Sept-Îles, 11 Havre-Saint-Pierre, puis tout, puis... 12 Q. O.K. 13 R. Puis pendant les... même si j'étais à l'extérieur, 14 j'avais des belles places pour aller pêcher aussi, 15 là. J'avais le secteur du Havre-Saint-Pierre puis 16 j'ai été encore plus bas que ça, j'ai été à 17 Baie-Johan-Beetz, là, c'est un petit village, là, 18 j'avais une place pour aller pêcher aussi puis 19 c'était vraiment le fun, là. J'ai tellement connu 20 des beaux coins de chasse puis de pêche, là, 21 c'était vraiment plaisant. 22 Q. Est-ce que vous connaissiez des gens de la région 23 quand vous partiez ou est-ce que vous développiez 24 des amitiés sur les lieux, là, pour découvrir ces 25 endroits-là, j'imagine?</p>	13
<p>1 Q. O.K. 2 R. Puis ils aimaient ça, là, écoute, tu sais, c'était 3 plaisant, on était dans le bois, on allait à la 4 pêche, on allait à la chasse, on allait cueillir 5 des fruits. 6 Q. Puis est-ce que vous fréquentez encore ces 7 familles-là aujourd'hui, les descendants les plus 8 jeunes? 9 R. Non, eux autres, le monde ont quitté... tu sais, 10 bien, il a quand même parti beaucoup de monde des 11 régions, là. 12 Q. O.K. 13 R. Puis ceux qui étaient vraiment amis ont parti, là, 14 pour des raisons de travail et tout, là. 15 Q. Hum hum. Parlons-en, vous avez fait votre primaire 16 à La Baie, secondaire... 17 R. Oui. 18 Q. ... à La Baie? Cégep, université? 19 R. Cégep ici. 20 Q. Ici à Chicoutimi? 21 R. Oui. 22 Q. O.K. Université? 23 R. Non, l'université, non, je n'y ai pas été. 24 Q. Puis des formations complémentaires pour faire 25 votre travail, là, on comprend vous êtes opérateur?</p>	12	<p>1 R. Je développais des amitiés sur les lieux. 2 Q. O.K. Qui vous amenaient dans ces places-là... 3 R. C'est ça. 4 Q. ... et vous montraient ça. Est-ce que c'étaient des 5 Métis, à votre connaissance? 6 R. À ma connaissance, officiel... je vais dire encore 7 ce que je disais, c'est officiellement avec une 8 carte de Métis je ne le sais pas, je dis non parce 9 que dans ce temps-là ce n'était pas connu beaucoup, 10 là... 11 Q. O.K. 12 R. ... mais, par contre, de par... je dirais que de 13 par leurs actions, leurs gestes puis tout, là, ils 14 avaient sûrement des racines métisses. 15 Q. O.K. Mais ce que je veux savoir, dans le fond, 16 est-ce que vous faisiez bande à part, dans le sens 17 où est-ce que, quand vous partiez avec ces gens-là 18 que vous rencontriez, puis qu'ils vous montraient 19 des endroits... 20 R. Oui. 21 Q. ... de chasse incroyables, est-ce que vous vous 22 sentiez différent des autres, des Blancs, par 23 exemple, des gens qui ne faisaient pas ça? 24 R. Bien, je vais te donner un exemple. Sur un... je 25 n'étais jamais tout seul sur les chantiers,</p>	14

<p>1 mettons, on était peut-être, je ne sais pas, je 2 vais donner un exemple, on était peut-être une 3 cinquantaine. 4 Q. O.K. 5 R. Ce n'était pas tout le monde qui faisait ça. 6 Q. O.K. 7 R. Tu sais, ce n'était pas tous les gars qui faisaient 8 ça, c'était... 9 Q. O.K. En pourcentage ça pourrait être quoi? 10 Moitié-moitié? 11 R. Je ne sais pas, peut-être un dix pour cent (10 %), 12 mettons, là, exemple. Mais tu sais, je veux dire, 13 ce n'était pas tout le monde qui avait le goût de 14 faire ça, premièrement. Moi j'aimais ça, tu sais, 15 c'est ma vie, ça, j'aimais ça pêcher, puis aller 16 dans le bois, puis dans la nature, puis... tu sais, 17 ça fait que moi j'aimais ça. 18 Q. Puis est-ce que ça faisait en sorte que, admettons 19 les dix (10) hommes sur les cinquante (50) qui en 20 faisaient, vous vous teniez plus avec eux? Est-ce 21 que c'était un petit sous-groupe parmi la gang qui 22 montait? 23 R. Non, non, je ne peux pas te dire, là. 24 Q. O.K. 25 R. Ce n'étaient pas vraiment des sous-groupes, là,</p>	<p>15 1 R. Oui. 2 Q. ... vos premiers camps, donc je vous ramène à votre 3 tendre enfance quand vous montiez avec votre 4 famille... 5 R. O.K. 6 Q. ... ça se situait où? Puis on va distinguer avec 7 les couleurs parce que parce que par la suite, pour 8 les fins de la relecture, on va pouvoir identifier 9 facilement par cette voie-là. 10 R. Bon. On ne crayonnera pas tout de suite, là, je 11 vais vous montrer... 12 Q. Bien oui, allez-y. 13 R. ... ça? Oui? 14 Q. Allez-y. Absolument. 15 R. O.K. Bon. Moi, le lac Huard, qui est appelé 16 communément le lac des Cèdres, O.K., parce que ça, 17 c'est un lac, là, qu'il y a eu un barrage de fait 18 dessus par les compagnies forestières... 19 Q. O.K. 20 R. ... puis ils ont dravé du bois sur ce lac-là, ça 21 fait que ça c'était un lac au début tout petit, 22 puis finalement il a été relevé puis ça a fait 23 plusieurs petits lacs ensemble, puis finalement ils 24 ont nommé ça le lac Huard. Mais c'est pour ça qu'un 25 moment donné il est appelé lac des Cèdres, il est</p>
<p>16 1 sauf que c'était.. quand on ne travaillait pas, tu 2 sais, nos activités, quand tu t'en vas travailler 3 loin de chez vous puis tu es parti... tu es parti 4 mettons trente (30) jours, puis tu reviens dix (10) 5 jours chez vous, bien pendant ces trente (30) 6 jours-là tu as quand même des petites journées où 7 que tu ne travailles pas, où que t'as des temps 8 libres, donc il faut que tu les occupes, tu sais, 9 ces temps libres là. 10 Q. Absolument. 11 R. Bon. Certaines personnes aimaient mieux rester dans 12 les camps puis jouer aux cartes puis prendre de la 13 bière ou, je ne le sais pas, là, mais... 14 Q. Oui. 15 R. ... mais tu sais, moi j'aimais mieux aller dans le 16 bois pêcher, puis faire mes activités que je 17 faisais chez nous, quand j'étais chez nous. Mais 18 moi, c'était ça mon goût de la vie, là, c'est ce 19 que j'aime. 20 Q. Je comprends. C'était votre passion, finalement... 21 R. C'est ça. 22 Q. ... puis ça l'est toujours. 23 R. Ça l'est toujours aujourd'hui. 24 Q. Bien, montrez-nous sur cette carte, donc la carte 25 que vous avez devant vous...</p>	<p>18 1 appelé lac Huard, mais c'est le même lac. 2 Q. O.K. Est-ce que ça ressemble à peu près à ça 3 aujourd'hui? 4 R. C'est exactement lui. 5 Q. O.K. Parce que la carte est quand même vieille, 6 là... 7 R. Oui. 8 Q. ... c'est pour ça que je vous pose la question. 9 R. C'est exactement ça. 10 Q. O.K. 11 R. Bon. Le premier camp, là, parce que mes oncles, là, 12 du côté à mon père, ça fait au moins une 13 cinquantaine d'années qu'on est dans ce coin-là. 14 Q. À partir de deux mille neuf (2009)? 15 R. Oui, à partir de deux mille neuf (2009). 16 Q. Ça fait qu'on peut parler de cinquante-neuf (59), 17 mil neuf cent cinquante-neuf (1959)? 18 R. À peu près. Soixante (60), là, cinquante-neuf (59), 19 soixante (60), bon. Soixante, mettons. 20 Q. O.K. 21 R. Moi, je suis né en soixante-six (66), c'est sûr 22 que, tu sais, je n'y allais pas, là. Mon grand-père 23 allait dans ce coin-là, puis c'est lui qui a amené 24 mes oncles, parce que mes oncles sont tous à peu 25 près entre... mon père a soixante-huit (68) ans,</p>

19	<p>1 puis mes oncles ont à peu près soixante... les plus 2 jeunes à peu près soixante-deux (62), ça fait 3 qu'ils sont tous à peu près dans les mêmes âges. 4 Q. O.K. 5 R. Puis eux autres allaient là. Ça fait que le premier 6 camp, qu'on a sur photo aussi, il était situé ici. 7 Là, environ. 8 Q. O.K. 9 R. Ça, c'était le premier camp. 10 Q. Donc, un point rose identifie le premier camp. 11 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 12 procureur du requérant : 13 Q. Monsieur Simard, quand vous parlez de votre 14 grand-père, c'est Joseph-Étienne? 15 R. Joseph-Étienne. Ce camp-là a été brûlé par le 16 ministère. 17 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 18 procureure du requérant : 19 O.K. 20 R. Là, en quelle année, je ne le sais pas. 21 Q. Étiez-vous né? 22 R. Oui, j'étais né, parce que j'y ai été. 23 Q. O.K. 24 R. J'y ai été. Ce camp-là, au début, on ne montait pas 25 par ici, on montait par Saint-Félix-d'Otis.</p>	21
20	<p>1 Q. O.K. 2 R. On montait à pied jusqu'à ce camp-là. Bon. Ça, 3 c'est le premier camp que mes oncles ont eu, 4 familial. 5 Q. O.K. 6 R. Après ça... 7 Q. Attendez, on va changer de crayon. 8 R. O.K. On va changer de crayon, bon. 9 Le gouvernement, un moment donné, a donné des 10 terrains sur le lac des Cèdres, a donné des 11 terrains par tirage au sort. Bon. Mes oncles ont 12 des chalets, ont eu des terrains et se sont 13 construits des chalets officiellement. 14 Q. O.K. 15 R. O.K.? 16 Q. Avec des baux... avec un bail? 17 R. Oui, avec un bail, c'est ça. 18 Q. O.K. 19 R. Bon. J'ai-tu besoin de les marquer? 20 Q. Oui. Oui. 21 R. Donc... 22 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 23 procureur du requérant : 24 En couleur verte. 25 R. En couleur verte. O.K. Il y a un de mes oncles qui</p>	22
19	<p>1 a un chalet ici, encore aujourd'hui. 2 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 3 procureure du requérant : 4 Q. Encore aujourd'hui? O.K. 5 R. Oui. O.K. Après ça ici, là, il y a deux (2) de mes 6 oncles qui en ont un ici, là. 7 Q. O.K. 8 R. O.K.? Donc, il y a trois (3) de mes oncles qui ont 9 des chalets là. 10 Q. Puis ils ont tous des «bails»? 11 R. Ils ont tous des «bails», ils sont «légaux». 12 Q. O.K. 13 R. O.K.? Puis même de ça que lui, ici, il vit à 14 l'année. 15 Q. O.K. 16 R. Il demeure à l'année là, avec son épouse. 17 Q. O.K. 18 R. Ici. 19 Q. Je vais mettre un X mettons sur celui-là? 20 R. Celui-là, oui. 21 Q. O.K. 22 R. Lui, il demeure là à l'année. Mon père n'avait pas 23 eu de terrain, donc il a été capable d'acheter un 24 chalet ici. 25 Q. En orange.</p>	21
20	<p>1 R. Si je ne me trompe pas c'est là. Mon père avait 2 acheté un chalet ici. 3 Q. Donc légal, avec un bail? 4 R. Légal. 5 Q. O.K. 6 R. Puis ce chalet-là, il a eu dix (10) ans, environ de 7 quatre-vingt-quatre (84) à quatre-vingt-quatorze 8 (94) à peu près. 9 Q. O.K. 10 R. Il a été obligé de le vendre parce qu'un moment 11 donné mon père, pour des raisons médicales, puis 12 moi, dans ces années-là j'étais parti aussi à 13 l'extérieur, donc il était tout seul pour s'occuper 14 de ça parce que je n'ai pas de frère, je n'ai pas 15 de soeur. 16 Q. Donc, ça parce que vous étiez parti sur les 17 chantiers, chantiers de construction un peu 18 partout? 19 R. C'est ça. 20 Q. O.K. 21 R. Ça fait que là, il l'avait vendu. 22 Q. O.K. 23 R. Mais, par contre, on avait des secteurs de chasse. 24 Tous nos secteurs de chasse on les a conservés. 25 Q. Ça, c'était attiré, attribué par qui les secteurs</p>	22

<p>23</p> <p>1 de chasse? Est-ce que vous aviez...</p> <p>2 R. Bien, par la gang...</p> <p>3 Q. ... le ministère vous donnait quelque chose?</p> <p>4 R. Non, c'était par la gang en haut.</p> <p>5 Q. C'était informel, c'était entre vous?</p> <p>6 R. C'était entre nous autres...</p> <p>7 Q. O.K.</p> <p>8 R. ... parce qu'il y en a d'autres qui ont des chalets</p> <p>9 ici, là.</p> <p>10 Q. Il y en a-tu beaucoup?</p> <p>11 R. Bien, il y a seize (16) chalets sur le lac, si je</p> <p>12 ne me trompe pas.</p> <p>13 Q. O.K.</p> <p>14 R. Puis ça, c'est un genre de petit club, puis tu vas</p> <p>15 sûrement me demander si c'est des Métis?</p> <p>16 Q. Oui!</p> <p>17 R. Bien, je te dirais qu'il y en a, oui, qui le sont;</p> <p>18 officiellement, peut-être pas, là.</p> <p>19 Q. O.K.</p> <p>20 R. Mais je te dirais qu'ils sont tous Métis.</p> <p>21 Q. O.K.</p> <p>22 R. Parce que c'est...</p> <p>23 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>24 procureur du requérant :</p> <p>25 Q. Qu'est-ce que ça veut dire quand vous dites</p>	<p>1 moment-là.</p> <p>2 R. Ils ont tous été affichés pour leur secteur de</p> <p>3 chasse, leur camp, là.</p> <p>4 Q. O.K.</p> <p>5 R. Ils ont tous été affichés par le ministère.</p> <p>6 Q. Qu'est-ce que vous voulez dire «affichés»? Ils</p> <p>7 ont...</p> <p>8 R. Le ministère a monté puis ils ont collé des papiers</p> <p>9 dans les caches comme de quoi qu'il fallait qu'ils</p> <p>10 débâtissent.</p> <p>11 Q. O.K.</p> <p>12 R. Parce que même s'ils ont des chalets, ils ne</p> <p>13 chassent pas dans le chalet.</p> <p>14 Q. O.K. Donc c'est les caches, finalement, qui ont été</p> <p>15 affichées?</p> <p>16 R. C'est ça. C'est les caches qui sont placées dans</p> <p>17 des endroits mettons stratégiques, O.K., que eux ne</p> <p>18 sont pas «légaux», donc ils ont été affichés.</p> <p>19 Q. O.K.</p> <p>20 R. Puis ils vont être obligés de les démolir ou je ne</p> <p>21 sais pas ce qui va arriver.</p> <p>22 Q. O.K.</p> <p>23 R. O.K.?</p> <p>24 Q. Est-ce que ça a été le même procédé pour vous?</p> <p>25 R. Oui, ça a été le même procédé pour moi aussi.</p>
<p>24</p> <p>1 «officiellement, peut-être pas»?</p> <p>2 R. Officiellement, c'est avec la carte.</p> <p>3 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>4 procureure du requérant :</p> <p>5 Avec la carte.</p> <p>6 R. Parce que moi je considère que quand tu as ta</p> <p>7 carte, c'est officiel, donc ça te permet... c'est</p> <p>8 un moyen qui te permet de faire revendiquer tes</p> <p>9 droits, O.K.? Su tu n'as pas la carte, si tu n'as</p> <p>10 pas les descendances, tous les papiers, les ci, les</p> <p>11 ça, bien, tu as beau dire que tu es Métis, tu ne</p> <p>12 seras pas capable de faire revendiquer tes droits.</p> <p>13 Q. O.K.</p> <p>14 R. Alors, quand je dis que tu es officiel, c'est que</p> <p>15 tu as tout ce qu'il faut pour revendiquer tes</p> <p>16 droits.</p> <p>17 Q. O.K.</p> <p>18 R. Je suis sûr que tous les gens qui sont au lac des</p> <p>19 Cèdres en haut, c'est tous des Métis parce que de</p> <p>20 par leurs traditions, puis de par leur vie puis</p> <p>21 leur mode de vie, ils sont Métis. Ça, c'est sûr.</p> <p>22 Q. Savez-vous s'ils sont impliqués... s'ils sont</p> <p>23 poursuivis eux aussi?</p> <p>24 R. Non, je suis le seul en haut qui est poursuivi.</p> <p>25 Q. O.K. Parce qu'eux ils doivent avoir des baux, à ce</p>	<p>26</p> <p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. Je vais continuer où est-ce que j'étais rendu. Mon</p> <p>3 père a eu ce chalet-là, il l'a vendu, mais il avait</p> <p>4 gardé ses secteurs de chasse.</p> <p>5 Q. O.K.</p> <p>6 R. Donc, j'ai toujours continué d'aller à la chasse</p> <p>7 là, même s'il n'avait plus son chalet, puis lui</p> <p>8 aussi il venait avec moi, lui il y allait, moi j'y</p> <p>9 allais, on a le même secteur de chasse encore.</p> <p>10 Q. Vous restiez dans des tentes ou vous alliez chez</p> <p>11 vos oncles?</p> <p>12 R. Non, on restait dans les caches.</p> <p>13 Q. O.K.</p> <p>14 R. Les caches étaient organisées en conséquence pour</p> <p>15 vivre dedans.</p> <p>16 Q. O.K. Donc, elles étaient plus grandes que trois par</p> <p>17 trois (3 x 3)?</p> <p>18 R. Plus grand que trois par trois (3 x 3), oui.</p> <p>19 Puis... c'est ça.</p> <p>20 Q. Puis là, le camp qui fait l'objet du litige...</p> <p>21 R. Oui.</p> <p>22 Q. ... est-ce que c'est une cache ou...</p> <p>23 R. Je vais te le montrer.</p> <p>24 Q. ... un camp?</p> <p>25 R. C'est une grosse cache!</p>

27	<p>1 Q. Une grosse cache!</p> <p>2 R. C'est une grosse cache. Elle, elle est située ici.</p> <p>3 Q. Donc, avec le marqueur bleu.</p> <p>4 R. C'est ça. Puis, au même endroit que je suis là...</p> <p>5 Q. Oui.</p> <p>6 R. ... mon oncle qui vit ici à l'année, a déjà eu une</p> <p>7 cache là, puis elle a été brûlée par le ministère.</p> <p>8 Q. O.K. Ça fait-tu longtemps de ça?</p> <p>9 R. Ça fait au moins une vingtaine d'années.</p> <p>10 Q. O.K. Et puis...</p> <p>11 R. Puis moi, je me suis réinstallé à la même place</p> <p>12 parce que c'est une place stratégique.</p> <p>13 Q. O.K. Puis ça, vous l'avez construite avec votre</p> <p>14 épouse?</p> <p>15 R. Je l'ai construite avec mon épouse, oui.</p> <p>16 Q. O.K.</p> <p>17 R. On l'a fait en ville, puis on l'a montée en</p> <p>18 ski-doo, puis on l'a installée.</p> <p>19 Q. Vous êtes tous les deux (2) propriétaires?</p> <p>20 R. Oui.</p> <p>21 Q. O.K.</p> <p>22 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>23 procureur de l'intimé :</p> <p>24 Q. Quand vous dites votre oncle, là, nommez le nom.</p> <p>25 Il s'appelle comment votre oncle qui avait la</p>	29	<p>1 est-ce qu'ils ont des préférences à passer, à</p> <p>2 traverser les lacs. Je pourrais te donner un</p> <p>3 exemple comme, si tu marches dans le bois, là, tu</p> <p>4 ne marcheras pas dans une montagne, tu sais, tu</p> <p>5 vas... puis si tu as une place qui est passable où</p> <p>6 ce que c'est assez plat, puis c'est assez bien</p> <p>7 dégagé, tu vas prendre le chemin qui est d'adon,</p> <p>8 hein?</p> <p>9 Q. Hum hum.</p> <p>10 R. Bien, c'est la même affaire. Donc, eux autres, ils</p> <p>11 ont des places stratégiques – j'appelle ça des</p> <p>12 places, tu sais, stratégiques – où est-ce qu'ils</p> <p>13 passent, ils voyagent. Donc, c'est des endroits où</p> <p>14 ce que c'est chanceux, tu as plus de chance de tuer</p> <p>15 un orignal là. Donc, c'est pour ça que tu es mieux</p> <p>16 d'être installé là. C'est pour ça.</p> <p>17 Q. Et un ravage d'orignal, ça, c'est seulement en</p> <p>18 hiver...</p> <p>19 R. Oui.</p> <p>20 Q. ... qu'on appelle...</p> <p>21 R. Oui.</p> <p>22 Q. ... c'est un endroit où la neige, elle est moins</p> <p>23 haute?</p> <p>24 R. Plus de végétation pour permettre d'avoir moins de</p> <p>25 neige un peu, puis l'orignal peut se déplacer et</p>
28	<p>1 cache?</p> <p>2 R. Mon oncle?</p> <p>3 Q. Oui?</p> <p>4 R. Mauril Simard.</p> <p>5 Q. O.K.</p> <p>6 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>7 procureure du requérant :</p> <p>8 Q. Comment?</p> <p>9 R. Mauril Simard.</p> <p>10 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>11 procureur du requérant :</p> <p>12 Q. Et ça, c'est des frères à Roger, hein...</p> <p>13 R. Oui.</p> <p>14 Q. ... votre père?</p> <p>15 R. Oui.</p> <p>16 Q. Parce que votre mère, c'est aussi une Simard?</p> <p>17 R. Oui, c'est une... oui.</p> <p>18 Q. C'est un Simard qui a marié une Simard?</p> <p>19 R. Oui, un Simard pur race!</p> <p>20 Q. O.K. Vous avez dit : «Je l'ai reconstruite là parce</p> <p>21 que c'était un endroit stratégique». Expliquez à</p> <p>22 quelqu'un qui ne connaît rien à la chasse qu'est-ce</p> <p>23 qui fait d'un endroit qu'il soit stratégique.</p> <p>24 R. O.K. Les orignaux sont des bêtes qui ne sont pas si</p> <p>25 bêtes que ça, dans le fond, ils ont des places où</p>	30	<p>1 manger aussi, il faut qu'il ait beaucoup de manger</p> <p>2 dans son... c'est comme son garde-manger aussi.</p> <p>3 Q. Donc, en hiver, il est un peu limité dans ses</p> <p>4 déplacements?</p> <p>5 R. Il est très limité.</p> <p>6 Q. Et il est plus vulnérable?</p> <p>7 R. Très vulnérable aussi.</p> <p>8 Q. O.K. Mais vous ne faites pas la chasse l'hiver</p> <p>9 d'orignal, présentement?</p> <p>10 R. Présentement, je ne chasse pas l'hiver.</p> <p>11 Q. O.K. Les oncles le faisaient?</p> <p>12 R. Je ne le sais pas.</p> <p>13 Q. Vous êtes sûr que vous ne le savez pas?</p> <p>14 R. Bien, il y a peut-être déjà eu des histoires qui</p> <p>15 ont circulé, mais vraiment dire officiellement oui,</p> <p>16 là, je ne suis pas capable de répondre à ça.</p> <p>17 Q. O.K.</p> <p>18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>19 procureure du requérant :</p> <p>20 Juste pour revenir à tout ça.</p> <p>21 Q. Alors pour les ravages...</p> <p>22 R. Oui.</p> <p>23 Q. ... une fois qu'on sait où ils sont...</p> <p>24 R. Oui.</p> <p>25 Q. ... ils vont là à chaque année, les orignaux?</p>

<p style="text-align: right;">39</p> <p>1 R. Non, ça ne fait pas longtemps. 2 Q. O.K. 3 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 4 procureur du requérant : 5 Q. Dès que vous l'avez monté le ministère est arrivé 6 parce que vous avez signé une convention... 7 R. Oui. 8 Q. ... pour libérer les lieux? 9 R. Je vais vous expliquer un peu ce qui s'est passé. 10 C'est qu'il y a toujours de la jalousie un peu 11 là-dedans, hein, ça fait que... 12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 13 procureure du requérant : 14 Q. Dans la famille ou par rapport aux voisins? 15 R. Là on parle dans les autres. 16 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 17 procureur du requérant : 18 Q. Les autres seizes (16)? 19 R. Les autres Métis. Il y a eu de la jalousie parce 20 que, justement, c'est un endroit stratégique, puis 21 il y a des gens qui le voulaient ce coin-là. Je 22 l'ai pris vite. Puis là, il y a eu de la jalousie 23 qui s'est faite, ça fait qu'il y a eu des plaintes 24 qui ont été portées au ministère des Ressources 25 naturelles.</p>	<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Q. Bon. alors j'avais mentionné la convention de 4 libérer... 5 R. Les lieux, oui. 6 Q. ... en deux mille six (2006) et vous m'avez dit : 7 Là je vais vous expliquer, eux ils fonctionnent un 8 peu... 9 R. Oui, bien... O.K. 10 Q. ... ce n'est pas seulement des patrouilles au 11 hasard, mais plutôt quand ils vont quelque part ils 12 vont sous dénonciation? 13 R. Oui, c'est surtout des plaintes, de ce qui m'a été 14 expliqué, là. C'est que moi, il y avait eu beaucoup 15 de plaintes sur ma cache parce que, de un, c'est 16 une grosse cache, puis de deux, elle était dans un 17 endroit stratégique où est-ce qu'il y en a d'autres 18 qui voulaient avoir le coin aussi. Bon. Là, j'ai eu 19 ça, la convention, là... bon. La première année... 20 quand j'ai reçu ça, eux autres ils y ont été dans 21 l'hiver, donc moi je l'ai installée au printemps 22 deux mille cinq (2005), je l'ai montée, j'ai fait 23 la chasse deux mille cinq (2005). Après ça, dans 24 l'hiver deux mille six (2006) elle a été affichée. 25 À partir du moment où tu es affiché, qu'ils te</p>
<p style="text-align: right;">40</p> <p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 O.K. 4 R. C'est pour ça qu'ils s'en sont aperçu, parce que 5 sans ça, ils ne l'auraient jamais vu. 6 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 7 procureur du requérant : 8 Q. Pourquoi ils ne l'auraient jamais vu? 9 R. Bien, parce que... il y en a qui sont installés ça 10 fait bien des années, puis il n'y a jamais personne 11 qui les a vus parce qu'ils n'ont pas eu de plainte. 12 Ils se déplacent seulement sur des plaintes. 13 Q. O.K. 14 R. Ils se déplacent beaucoup sur des plaintes, c'est 15 plus facile. 16 Q. O.K. 17 ----- 18 BRÈVE SUSPENSION 19 ----- 20 M. RENÉ TREMBLAY 21 représentant de l'Association : 22 René Tremblay, moi. 23 R. Bonjour. moi, c'est Carl Simard. 24 Q. O.K. Carl, hein? 25 R. Oui.</p>	<p style="text-align: right;">42</p> <p>1 mettent un... bon, un papier, ils te donnent sept 2 (7) mois pour la défaire. Là, écoute, moi ce que je 3 ne voulais pas, de un, je ne voulais pas me la 4 faire briser parce que c'est quand même une belle 5 cache, là, ce que j'ai fait, c'est que j'ai entré 6 en communication avec le ministère et je leur ai 7 dit que j'allais la démancher à l'automne deux 8 mille six (2006), après la chasse. Ça fait qu'ils 9 m'ont dit qu'il n'y avait pas de problème. 10 Q. C'est pour ça le délai qui est mentionné jusqu'au 11 trente et un (31) octobre deux mille six (2006)? 12 R. C'est ça. Ils me donnaient sept (7) mois, sauf que 13 le sept (7) mois tombait en plein dans la chasse, 14 ça fait que j'ai demandé une extension pour être 15 capable de faire au moins ma chasse, ils me l'ont 16 donnée, ils ont dit : «Il n'y a pas de problème, 17 défaites-la pour la fin d'octobre deux mille six 18 (2006)». Donc, je l'ai démanchée, je l'ai pliée, 19 j'ai démanché mes murs, je l'avais montée pour ça, 20 en tout cas, ça a été plus tannant, mais qu'est-ce 21 que tu veux, c'était ça, c'était ça. Je l'ai 22 démanchée, mais c'est sûr que dans ma tête j'allais 23 la remettre, elle restait là, là, c'est sûr, elle 24 ne partait pas. 25</p>

43	<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Q. Le plancher était encore là? 4 R. Le plancher était là, tout. Ensuite de ça, eux 5 autres, ils ont dû passer dans l'hiver deux mille 6 sept (2007) pour vérifier si je l'avais 7 effectivement démanchée. 8 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 9 procureur du requérant : 10 Janvier deux mille sept (2007). 11 R. Janvier deux mille sept (2007), ils ont passé, ils 12 ont dû constater qu'elle était démanchée. Moi, tout 13 de suite au printemps deux mille sept (2007) j'ai 14 remonté ma cache pour faire ma chasse de deux mille 15 sept (2007). 16 Q. À la même place? 17 R. À la même place, sur le même plancher, tout. Ça 18 fait que là, je l'ai remontée à la même place. Là, 19 c'est sûr que là, après ça... là aussi, là aussi... 20 Q. Excusez-moi. Quand vous avez démanché, vous avez 21 ramené les planches à La Baie? 22 R. Non non, tout a resté là. 23 Q. Tout a resté là? 24 R. Ah, oui oui. 25 Q. La belle peinture et la...</p>	45	<p>1 Huard? 2 R. C'est le même, c'est le lac Huard. 3 Q. O.K. 4 R. C'est ça que je vous ai dit tantôt, là, c'est un 5 lac qui a été... donc, c'est le même lac en fait, 6 là. 7 Q. O.K. 8 R. Il y a une autre cache ici qui a été affichée... je 9 peux-tu prendre ce vert-là? 10 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 11 procureur du requérant : 12 On n'a plus de couleur. 13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 14 procureure du requérant : 15 Ou le orange? Le jaune. 16 R. O.K. Bon. Il y a une cache ici qui a été affichée 17 certain, là, puis il y en a une autre ici... 18 Q. O.K. 19 R. ... qui a été affichée. 20 Q. Ça, ce n'est pas de votre famille... 21 R. Non. 22 Q. ... c'est de vos connaissances? 23 R. Ça, ce n'est pas de ma famille. 24 Q. O.K. 25 R. Il y en a un autre ici qui a été affiché là, ça,</p>
44	<p>1 R. Ah, je l'ai repeinturé. 2 Q. Repeinturé sur place? 3 R. Ah, oui oui. On a tout repeinturé ça. 4 Q. Ça a été peinturé... 5 R. C'est tout repeinturé. 6 Q. ... à l'automne deux mille sept (2007)? 7 R. J'ai peinturé tout de suite à l'été deux mille sept 8 (2007). 9 Q. C'est ça. 10 R. Je l'ai remontée, puis j'ai repeinturé bien propre, 11 au complet. On est prêt. 12 Q. Une belle job. 13 R. Ah, oui oui. On est prêt, puis là on reste. Puis 14 là, là c'est là que... parce que là, eux autres, 15 là, dans l'automne deux mille sept (2007) ensuite 16 de ça, il y a eu des plaintes qui se sont faites ou 17 je ne sais pas trop quoi, mais en tout cas, là, ils 18 ont tout affiché les autres caches, je crois... 19 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 20 procureure du requérant : 21 O.K. 22 R. ... qui sont en montant, là, il y en a d'autres en 23 montant ici, là. 24 Q. O.K. Donc, on va juste indiquer... il y a-tu un 25 nom? C'est lac de la Grenouille, sur le bord du lac</p>	46	<p>1 c'est mon oncle. 2 Q. O.K. 3 R. Qui a été affiché. 4 Q. Mais ça, ce n'est pas votre secteur de chasse? 5 Comment ça se fait que eux, ils ont une cache là? 6 R. Hein? 7 Q. Comment ça se fait que eux, ils ont des caches? 8 R. Oui, mais ça c'est grand, là, ces secteurs-là, là. 9 Q. C'est grand. 10 R. Eux autres ils chassent ici, ils ont ce secteur-là, 11 ils ont ce secteur-là. Moi, j'ai ce secteur-là ici. 12 Mon oncle a ce secteur-là, moi j'ai... 13 Q. Ça peut ressembler à quoi... 14 R. ... le secteur là. 15 Q. ... comme rayon de kilomètres? 16 R. Ah, on a peut-être... on a peut-être un trois 17 kilomètres (3 km) par... 18 Q. O.K. 19 R. ... trois par trois (3 x 3), là, peut-être 20 quasiment un huit (8), dix (10) kilomètres carrés, 21 là, qu'on a. 22 Q. O.K. 23 R. Tu sais, c'est sûr qu'à un moment donné, écoute, on 24 se prend des petites ententes aussi, on fait 25 attention pour respecter les autres puis tout ça,</p>

47

1 là. Ça fait qu'eux autres ils ont été affichés ici.
2 Q. O.K.
3 R. Moi, bien, ils ont vu la mienne, ils le savaient,
4 ils avaient le dossier, tout, ça fait que là ils ne
5 me l'ont pas affiché pour rien, ils m'ont renvoyé
6 les papiers chez nous direct.
7 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
8 procureur du requérant :
9 Q. La mise en demeure?
10 R. . Oui, la mise en demeure.
11 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
12 procureure du requérant :
13 O.K.
14 R. Parce qu'ils me connaissaient, ils avaient mon nom,
15 mon adresse, puis tout, ça fait que là c'est pour
16 ça que j'ai eu une mise en demeure, puis là, je
17 leur ai expliqué que là, bien, ils ont vu la carte
18 métisse.
19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
20 procureur du requérant :
21 Q. D'Hélène?
22 R. À Hélène, à ma blonde. Ça fait que... puis là, moi,
23 je leur ai dit qu'on était dans un processus, puis
24 que la cache allait demeurer là, puis qu'on faisait
25 respecter nos droits.

1 On est en droit de faire respecter nos droits.
2 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
3 procureure du requérant :
4 Q. Et je ne sais pas si vous l'avez dit tantôt, mais
5 vos oncles qui sont ici, est-ce qu'ils font partie
6 de l'Association? Est-ce qu'ils ont fait des
7 démarches pour obtenir...?
8 R. Ils ne font pas partie de l'Association métisse.
9 Q. O.K. En...
10 R. Là, j'ai commencé à leur en parler...
11 Q. O.K.
12 R. ... donc, je ne sais pas ce que ça va faire.
13 Q. O.K. Puis dans votre famille, donc tant côté
14 maternel que paternel, êtes-vous le seul qui fait
15 partie de l'Association?
16 R. Dans la famille, oui.
17 Q. O.K. Puis là, évidemment...
18 R. Mais c'est nouveau, là, c'est frais, là, tu sais,
19 je veux dire...
20 Q. O.K.
21 R. ... bon, O.K., on ne pensait pas, on ne savait pas
22 officiellement qu'on en avait dans la famille, sauf
23 que là on se rend compte que oui, donc on va être
24 en... on a de quoi pour faire respecter nos droits.
25 Ça, c'est...

48

1 Q. Pourquoi vous n'avez pas pris, vous, la carte à ce
2 moment-là?
3 R. Bien, parce que ça, on a découvert qu'il y avait
4 une association métisse par le biais de sa nièce,
5 là, qui travaille... qui fait du bénévolat ou je ne
6 sais pas trop, en tout cas, pour les Métis, puis il
7 fallait qu'elle fasse faire sa lignée, je pense,
8 pour travailler pour les Métis, une chose comme ça,
9 et puis là on s'est aperçu que dans sa famille,
10 vraiment, il y avait des origines, donc ma blonde
11 a pris sa carte, puis on s'est servi de ça pour
12 officialiser nos droits d'être là.
13 Q. O.K.
14 R. Mais là, par après, moi après ça j'ai découvert que
15 moi aussi j'en avais, parce que, tu sais, c'est
16 quand même des frais, là, que ça coûtait, faire
17 faire... sortir un... – comment tu appelles ça?
18 Me DANIEL CÔTÉ
19 procureur de l'intimé :
20 Une généalogie.
21 R. Oui, bon, la généalogie, tu sais, ça coûte quand
22 même cent cinquante piastres (150 \$), puis... ça
23 fait que là... mais cou'donc, écoute, moi je
24 l'étais aussi, donc j'avais les origines, ça fait
25 que là on l'a fait faire, puis on est correct, là.

50

1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
2 procureur du requérant :
3 Q. Comment... comment...
4 R. ... important parce que...
5 Q. Oui, allez-y.
6 R. ... parce qu'ils ont tous des problèmes, je pense,
7 avec leur cache aussi.
8 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
9 procureure du requérant :
10 O.K.
11 R. Mon oncle a été affiché ici, mon autre oncle a été
12 affiché là, ici, là, donc ils ont tous des
13 problèmes aussi, là.
14 Q. O.K.
15 R. Puis, écoute, mon oncle il vit là, donc il est tout
16 le temps dans le bois, ça fait que... tu sais,
17 veux, veux pas, il chasse puis il pêche puis... il
18 pêche l'hiver aussi, puis...
19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
20 procureur du requérant :
21 Q. Et il n'est pas membre?
22 R. Hein?
23 Q. Il n'est pas membre de la Communauté?
24 R. Non, il n'est pas membre.
25 Q. Ça ne lui est pas passé par l'esprit, depuis deux

<p>51</p> <p>1 mille cinq (2005) qu'elle est fondée, d'en faire 2 partie? 3 R. Bien, c'est comme je te dis, ce n'est pas depuis 4 deux mille cinq (2005), c'est nouveau. C'est 5 nouveau parce que moi, regarde, on a découvert en 6 deux mille sept (2007), par le biais de la nièce à 7 ma blonde, qu'elle avait des racines, puis moi, ça 8 a suivi, on en a trouvé aussi dernièrement, puis... 9 donc là, si moi je le suis, c'est sûr que tous les 10 oncles... tous les frères à mon père le sont aussi, 11 là, tu sais. Ça fait que là, possiblement qu'ils 12 vont se mettre officiels aussi. 13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 14 procureure du requérant : 15 Q. Est-ce que ça se se discute dans la famille? Est-ce 16 que vous en avez parlé? Est-ce que c'est un sujet 17 que vous abordez que ça serait important de faire 18 ça? Là, je comprends que vous commencez à leur en 19 parler? 20 R. Oui. 21 Q. Mais est-ce que c'est quelque chose que vous... de 22 quoi vous jasez ouvertement, là, entre vous ou 23 est-ce que c'est encore un peu tabou? C'est-tu 24 caché ou...? 25 R. Non, bien, tu sais, je veux dire, les rencontres</p>	<p>53</p> <p>1 bois. Mon grand-père vivait dans le bois, ma 2 grand-mère aussi. 3 Q. Qu'est-ce qu'ils faisaient comme travail, vos 4 grands-parents? 5 R. Ils étaient... ils bûchaient dans le bois. Ils 6 étaient... eux autres, là, ce qu'ils faisaient... 7 bien, on a des photos aussi, là. 8 Q. O.K. Au fait, je vais vous demander tout de suite 9 par voie d'engagement d'en obtenir copie, je sais 10 qu'on l'a demandé pour votre femme, mais enfin, ce 11 sera... ce sera le même engagement, maître Côté. 12 Me DANIEL CÔTÉ 13 procureur de l'intimé : 14 O.K. 15 R. O.K. 16 Q. C'est le même dossier, de toute façon, là. 17 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 18 procureur du requérant : 19 Oui. 20 R. Oui. 21 Q. Effectivement. 22 R. Mon grand-père était... il travaillait dans le 23 bois, il partait l'automne avec ma grand-mère puis 24 les enfants, ils passaient l'hiver... l'automne 25 dans le bois, l'hiver dans le bois, ils revenaient</p>
<p>52</p> <p>1 familiales sont quand même difficiles, là, vu tout 2 le monde est quand même éloigné, puis tout ça, puis 3 on est occupé, mais quand on se rencontre dans le 4 bois puis tout, tu sais, on en parle quand même, 5 là, on disait que, écoutez... bon, mon oncle vit 6 là, mon autre oncle reste en ville, mais il est 7 tout le temps là, tu sais, la fin de semaine aussi, 8 l'autre aussi, ça fait qu'un moment donné, quand je 9 leur ai dit qu'on était Métis, puis tout ça, ils 10 ont dit : «Câline! c'est probablement pour ça qu'on 11 aime le bois, puis qu'on est tout le temps dans le 12 bois, puis...» 13 Q. Ça fait que c'est un peu vous qui leur avez appris 14 ça, cette réalité-là? 15 R. Bien, pas apprise, je pourrais plutôt dire 16 confirmée... affirmée ou confirmée que, vraiment, 17 on avait des origines. Mais, tu sais, veux, veux 18 pas là, regarde, quand je te dis que ça fait 19 cinquante (50) ans, là, qu'eux c'est leur père qui 20 les a emmenés ici, puis tout ça, tu sais, veux, 21 veux pas, ils devaient sûrement se dire dans la 22 famille : «Bon, on a de l'Indien, on a ci, on a 23 ça». Sûrement, là. Tu sais, je veux dire, je 24 n'étais pas là dans ce temps-là, là, mais c'est sûr 25 qu'en quelque part, écoute, ils vivaient dans le</p>	<p>54</p> <p>1 seulement que la période de l'été, je crois. 2 Q. O.K. 3 R. Parce que... bon, de un ils faisaient de la chasse, 4 de la pêche, ils bûchaient. Ma grand-mère faisait 5 l'école aux enfants. 6 Q. O.K. 7 R. Puis on a quelques photos de ça, là, parce que, tu 8 sais, veux, veux pas les métiers dans ce 9 temps-là... 10 Q. Oui. 11 R. ... c'était assez limité. Donc, ils ont toujours... 12 tous mes oncles, mon père, puis tout ça, ils ont 13 tous été élevés dans le bois à chasser, puis à 14 pêcher, puis à bûcher, puis à faire des camps, puis 15 des coins de chasse puis... 16 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 17 procureur du requérant : 18 Q. Monsieur Simard, avant que ça devienne quelque 19 chose qui permet, à tout le moins de contester une 20 demande d'éviction, est-ce que c'était important 21 cette identité métisse, qu'aujourd'hui elle permet 22 de contester une demande d'éviction, c'était 23 quelque chose d'important dans votre vie? 24 R. Je te dirais que oui, parce que j'ai toujours eu le 25 goût d'aller à la chasse, d'aller à la pêche, puis</p>

<p style="text-align: right;">55</p> <p>1 je me suis tout le temps demandé : Comment ça se 2 fait que j'aime ça? Comment ça se fait que j'aime 3 ça tout le temps être dans le bois, puis aller à la 4 pêche, puis chasser, puis trapper, puis être bien 5 dans le bois, me sentir bien. Tu sais, ça répond 6 probablement à des questions que je me suis souvent 7 posées. 8 Q. C'est un peu comme les oncles, là, quand vous leur 9 avez appris qu'on avait de l'ascendance, ils ont 10 dit : «Mais, alors, c'est pour ça»? 11 R. C'est pour ça qu'on aime ça puis qu'on est tout le 12 temps dans le bois, puis on... tu sais, ça a 13 probablement répondu à des questions qu'ils se sont 14 posées probablement toute leur vie, mais qu'ils 15 n'ont pas criées sur les toits. 16 Q. Hum. 17 R. Possiblement. 18 Q. Et dans la... là, on parle de La Baie, est-ce qu'il 19 y a eu... parce que ça fait... vous connaissez 20 quand même quarante (40) ans de l'histoire de La 21 Baie... 22 R. Oui. 23 Q. ... est-ce qu'il y a eu des événements où des... ce 24 que vous appelez les Métis et les non-Métis se sont 25 confrontés, il y a eu de la chicane, il y a eu des</p>	<p>1 R. ... 2 Q. Elle s'est mariée en soixante et quatre (64). 3 R. Oui, elle enseignait, elle commençait à enseigner 4 aussi, à peu près dans les mêmes temps, là. 5 Q. O.K. Puis est-ce que, si Juliana Simard avait à se 6 définir elle-même, est-ce qu'elle aurait dit 7 qu'elle est Québécoise? Elle aurait dit 8 Canadienne-française? Puisque, d'après ce que vous 9 me racontez, l'identité métisse c'était quelque 10 chose de... comme inconscient... 11 R. Bien... 12 Q. ... jusqu'à ce qu'on puisse faire le lien récemment 13 entre l'amour de la forêt et l'ascendance. 14 R. O.K. 15 Q. Est-ce que d'après vous, parce que vous avez grandi 16 avec, cette femme, qui s'est mariée en soixante et 17 quatre (64), qui a vécu le référendum de 18 soixante-seize (76), qui a vécu le référendum de 19 quatre-vingt-quinze (95), vous l'avez entendue 20 quand elle parlait de son appartenance, qu'est-ce 21 que vous l'avez entendue dire? Elle se disait quoi? 22 R. Ma mère ne s'est jamais peinturée à une 23 appartenance en particulier. Je n'ai jamais entendu 24 dire ma mère : «On est Québécois», «on est 25 Canadiens-français». Je ne l'ai jamais entendu dire</p>
<p style="text-align: right;">56</p> <p>1 disputes? Est-ce qu'il y a, dans votre souvenir, 2 quelque chose qui ressemble à ça? 3 R. Honnêtement, non, je ne le sais pas. 4 Q. Est-ce qu'il y a eu des gens à La Baie qui, à un 5 moment donné, se sont organisés pour... – un peu 6 comme aujourd'hui la Communauté métisse – mais 7 est-ce que vous avez des souvenirs de gens qui se 8 sont organisés pour parler au nom de ces Métis-là, 9 dans votre souvenir, dans votre enfance, dans votre 10 jeunesse, avant la Communauté métisse? 11 R. Je ne pourrais pas vous dire, je ne le sais pas. 12 Q. Est-ce que vous fréquentez l'église? 13 R. ... 14 Q. Est-ce que les Simard fréquentaient l'église? Et 15 là, je vous place dans votre enfance, alliez-vous 16 à l'église? 17 R. Pas beaucoup, très peu. 18 Q. Pas beaucoup, hein? 19 R. Très peu. 20 Q. Et vos parents? 21 R. Mes parents... mes parents très peu aussi. Mon père 22 était pas plus catholique qu'il le faut, puis ma 23 mère elle l'était un petit peu plus parce qu'elle 24 enseignait à l'école, là, donc... 25 Q. Quand elle s'est mariée elle enseignait déjà?</p>	<p style="text-align: right;">58</p> <p>1 ça vraiment. Ce n'était pas vraiment important pour 2 nous autres, ça. 3 Q. Votre père, même chose? 4 R. Mon père non plus. Mon père, ce qui importait pour 5 lui, c'était de faire sa semaine de travail, puis 6 un coup que c'était fait, on partait en famille, 7 puis on allait avoir du plaisir en forêt, puis... 8 c'était surtout ça qui était important. On avait 9 des «bébelles», on avait des skidoo puis des 10 trois-roues, puis des skidoo, puis... 11 Q. Est-ce que vous avez eu l'impression, enfant, 12 d'appartenir à quelque chose de différent du reste 13 de la société? 14 R. Je me considérais chanceux à comparer de mes amis 15 qui étaient... qui passaient la semaine en ville, 16 puis qu'ils écoutaient la TV toute la journée la 17 fin de semaine, puis ils ne faisaient rien de 18 leur... moi, je considérais qu'ils ne faisaient 19 rien de leur peau, là, mais je veux dire, moi, je 20 me considérais chanceux de pouvoir aller en forêt, 21 puis en trois-roues, en skidoo, aller à la chasse, 22 à la pêche, on pêchait l'hiver sur les lacs, puis 23 moi j'aimais ça, je considérais que c'était ça la 24 vie, là, ce n'était pas de rester en ville, puis de 25 rester assis sur le divan, puis d'écouter la TV</p>

<p>59</p> <p>1 parce qu'il faisait moins vingt (-20) dehors, 2 puis... tu sais, moi, en tout cas, je ne les 3 trouvais pas chanceux. J'aimais mieux faire ce que 4 moi je faisais, j'aimais mieux faire la vie à moi 5 que faire leur vie à eux autres, puis aujourd'hui 6 ça n'a pas changé, je me rends compte les gens que 7 je parle, que je viens mettons de dire, ce n'est 8 pas des gens qui courent en forêt non plus, ce 9 n'est pas des gens qui... ce sont des gens encore 10 qui restent chez eux toute la fin de semaine, puis 11 qui pratiquent des activités de ville. 12 Q. Ça se pourrait-il qu'ils aient quand même de la 13 généalogie ou des ancêtres autochtones tout comme 14 vous? 15 R. Je ne peux pas vous dire. 16 Q. Ça se pourrait? 17 R. Je ne le sais pas. Je serais porté à dire peut-être 18 que leurs parents, écoute, leurs parents n'allaient 19 pas dans le bois, leurs parents étaient tout le 20 temps en ville, tu sais, donc ils n'ont pas eu 21 personne pour leur montrer ça, pour leur donner le 22 goût de ça, tu sais, parce qu'il faut quand même 23 que tu aies le goût, là. Si personne te l'apprend 24 tu ne l'auras pas le goût, il faut que tu aies de 25 le goût de faire ça, là, tu sais, ces choses-là,</p>	<p>61</p> <p>1 près ça que je connais de mon grand-père. 2 Q. Est-ce que vous avez vu sa maison? Est-ce que vous 3 l'avez vue... 4 R. Non. 5 Q. ... la maison qu'il habitait? 6 R. Non. 7 Q. Vous avez vu seulement la maison de vos parents? 8 R. Oui. 9 Q. Mais vous n'avez jamais vu la maison du grand-père? 10 R. Il n'avait pas de maison mon grand-père, quand il 11 est décédé eux autres ils vivaient en appartement, 12 ils n'avaient pas de maison parce que, justement, 13 là, comme je disais, il s'en allait tout le temps 14 dans le bois, puis tout, ça fait qu'il n'avait pas 15 de maison «steady», là. L'été, probablement qu'il 16 devait se prendre un petit appartement, puis tout 17 de suite à l'automne il partait dans le bois, ça 18 fait qu'il demeurant dans les camps, puis tout ça, 19 là, donc il n'avait pas de maison. 20 Me DANIEL CÔTÉ 21 procureur de l'intimé : 22 Q. Vous avez des photos des camps? 23 R. Oui, j'ai des photos des camps. 24 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 25 procureur du requérant :</p>
<p>60</p> <p>1 là. 2 Q. Hum. Est-ce que, dans les histoires familiales 3 quand on parlait du passé, est-ce qu'on a mentionné 4 la présence d'un ancêtre en particulier qui a 5 été... qui aurait été le premier à s'installer dans 6 la région? 7 R. Non, je ne peux pas vous dire. 8 Q. Non. Plus loin que le grand-père, vous, vous n'avez 9 pas connu? Avez-vous connu... 10 R. Non. 11 Q. ... les parents de Joseph-Étienne, non? 12 R. Non, non, non, non. 13 Q. Mais Joseph-Étienne, vous l'avez connu? 14 R. Oui, il est décédé j'étais très jeune, mais je l'ai 15 connu un petit peu, mais c'est comme un rêve un 16 peu, là. 17 Q. Un vague souvenir. 18 R. Oui. Ce que j'ai entendu c'est surtout... ça m'a 19 tout été dit, là. 20 Q. Et qu'est-ce qu'on vous a dit à propos de lui? 21 R. Bien, on me disait que c'était un gars qui était 22 tout le temps dans le bois, c'est un gars qui... 23 d'abord, c'était un homme qui prenait un coup 24 aussi, c'était un gars qui vivait dans le bois tout 25 le temps, il venait en ville très peu. C'est à peu</p>	<p>62</p> <p>1 Q. Des camps à vous? Des camps à Roger? Des camps...? 2 R. Oui oui, des camps qu'on a eus ici aussi, là, on a 3 des photos des camps de... du premier camp qui 4 s'est fait brûler, justement, puis de la cache, 5 puis du chalet que mon père a eu aussi ici, puis... 6 j'ai des photos. 7 Q. Puis qui s'en viennent avec le même engagement? 8 Me DANIEL CÔTÉ 9 procureur de l'intimé : 10 Oui. Le camp de Joseph-Étienne... 11 R. Oui. 12 Q. ... vous l'avez en photo. 13 R. O.K. 14 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 15 procureur du requérant : 16 Veux-tu faire une interruption, une petite pause 17 pour vérifier? 18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 Oui. 21 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 22 procureur du requérant : 23 Oui? O.K. On va faire une petite pause, s'il vous 24 plaît. 25</p>

<p style="text-align: center;">----- BRÈVE SUSPENSION -----</p> <p>Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : Bon. il reste juste quelques questions...</p> <p>R. Oui.</p> <p>Q. ... juste pour préciser des petits éléments par rapport à votre participation à l'Association de la communauté métisse. Est-ce que vous avez eu l'occasion jusqu'à maintenant, je comprends que votre participation, quand même... c'est-à-dire votre adhésion est quand même récente, est-ce que vous avez eu l'occasion de participer à des rencontres, à des réunions?</p> <p>R. Oui, j'ai eu l'occasion, vendredi soir on a eu une réunion.</p> <p>Q. O.K. De quoi s'agissait-il?</p> <p>R. Ah, on parlait de... ça a parlé de tout ça, là, le regroupement, là, versus tout ça.</p> <p>Q. O.K.</p> <p>R. Après ça eux autres ils ont eu... un moment donné il y a eu une journée, là, mais moi ça s'est adonné qu'avec l'horaire que j'ai, je travaillais, là, ça fait que je ne pouvais pas y aller.</p>	63	<p>je ne le sais pas, je suis trop... – comment vous dire ça? – c'est trop nouveau pour moi l'Association, là.</p> <p>Q. O.K. Mais mis à part l'Association...</p> <p>R. Oui.</p> <p>Q. ... faisons abstraction de ça, on sait que ça existe, mais de votre initiative, juste de par vos connaissances dans votre coin à La Baie, est-ce que ça vous arrive?</p> <p>R. Bien, on se rencontre les fins de semaine dans le bois, les fins de semaine que je ne travaille pas, moi, je travaille une fin de semaine sur deux (2).</p> <p>Q. O.K.</p> <p>R. Donc, la fin de semaine que je ne travaille pas je monte en skidoo puis je vais rencontrer, je vais souvent chez mon oncle aussi, puis...</p> <p>Q. Mais ça, on a compris que c'était surtout familial, c'était surtout votre clan...</p> <p>R. Oui.</p> <p>Q. ... Simard proche?</p> <p>R. C'est ça. Je rencontre surtout ces gens-là, là.</p> <p>Me LEANDRO ISAI STEINMANDER procureur du requérant :</p> <p>Q. Est-ce que vous connaissez Carl Minier?</p> <p>R. Carl Minier? Non, je ne connais pas Carl Minier.</p>
<p>Me LEANDRO ISAI STEINMANDER procureur du requérant :</p> <p>Q. Quand vous dites que vous travaillez comme opérateur, opérateur dans quoi?</p> <p>R. Je transporte du métal en fusion dans l'usine.</p> <p>Q. C'est l'usine de...?</p> <p>R. L'usine Alma, Alcan, de Rio Tinto Alcan, à Alma.</p> <p>Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant :</p> <p>Q. Ça fait que concrètement, vous avez pu assister à une rencontre?</p> <p>R. C'est ça.</p> <p>Q. O.K. Et à part des rencontres avec l'Association, est-ce qu'il y avait des gens, des gens que vous connaissez, Métis, parce qu'ils sont membres de l'Association, qui habitent dans votre coin, que vous fréquentez à l'extérieur des réunions?</p> <p>R. Oui, comme la... bien, il y a la nièce à ma blonde.</p> <p>Q. O.K.</p> <p>R. O.K. Puis, après ça, bien là je ne les connais pas beaucoup, là.</p> <p>Q. O.K. Donc, il n'y pas des réunions formelles, autrement dit, à tous les vendredis soirs on se rejoint à telle place, puis...?</p> <p>R. Bien là, à date je ne pourrais pas vous dire, là,</p>	64	<p style="text-align: right;">66</p> <p>Q. Jean-Marie Gagné?</p> <p>R. Qui?</p> <p>Q. Jean-Marie Gagné et son épouse Gabrielle Simard?</p> <p>R. Non, je ne les connais pas.</p> <p>Q. Est-ce que vous connaissez René Tremblay ici présent?</p> <p>R. Je viens de le connaître.</p> <p>Q. Vous ne le connaissiez pas auparavant?</p> <p>R. Bien, j'avais entendu parler de lui, mais je ne le connaissais pas personnellement.</p> <p>Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant :</p> <p>Q. Ça va être tout pour moi, merci, monsieur Simard.</p> <p>R. Merci.</p> <p>Me LEANDRO ISAI STEINMANDER procureur du requérant :</p> <p>Q. Alors, merci pour le déplacement.</p> <p style="text-align: center;">----- PIÈCE PG-1 PRODUITE ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS 15 H 00 - FIN DE L'INTERROGATOIRE -----</p>

1 Je soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel,
2 certifie sous mon serment d'office que les pages
3 ci-dessus sont et contiennent la transcription
4 exacte et fidèle en cette cause prise au moyen de
5 la sténotypie, le tout conformément à la loi.
6
7
8
9

10 MICHEL OLIVIER, s.o.
11 MO/al (090217CA-SLRM)
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

